

2

CHIT

"La Voix des Cantons de l'Est"

1340 Kilocycles

MERCREDI, 14 MARS

8.00—An Music-Hall.
8.15—Bulletin de nouvelles en français.
8.30—L'Heure de la Danse.
8.45—Programme Mason.
9.00—Musique pour ensemble à cordes.
9.15—Recital.
9.30—Fernand Perron et ses chansons — Laboratoire Vincent.
9.45—Chansons pour vous.
9.55—Survivance Française — Mme Simard Darche.
10.00—L'Estimé de l'Est.
10.15—Les nouvelles anglaises.
10.30—Commentaires de M. Jules Verlaque.
10.45—Chansons Populaires.
11.00—Carême à CHLT.
11.15—Ellery Queen.
11.30—Jack Carson.
11.45—Discours: Hon. Cyrille Vallancourt.
12.00—Comrades in Arms.

AVEZ-VOUS MAL AU DOS ?
— SOIGNEZ VOS REINS

Vous sentez-vous plus vieux que vous ne l'êtes? Souffrez-vous vous lever la nuit, de maux de dos, de nervosité, de douleurs dans les jambes, de rhumatismes ou de vertiges? Si oui, n'oubliez pas que le bon fonctionnement des reins est essentiel à la santé et que ces maux peuvent être dus au mauvais fonctionnement de ces reins. Cystex apporte un heureux soulagement en aidant les reins à éliminer les toxines d'acide et les déchets du système. Vous avez tout à gagner et rien à perdre en essayant Cystex. Si vous n'êtes pas entièrement satisfait, votre argent vous sera retourné sur réception du produit. Ne tardez pas. Achetez Cystex. Votre pharmacien ou votre épicerie vous le fournira.

Cystex

8.30—Palestine Speaks.
8.45—Variétés musicales.
9.00—Red cross Campaign.
9.15—Clary's Gazette.
9.30—Nouvelles anglaises.
9.45—Programme musical.
10.00—Bulletin de nouvelles en français.
10.15—Nouvelles anglaises.
10.30—Bulletin de nouvelles en français.
10.45—Heure Préfère et fin des émissions.

JEUDI, 8 MARS

7.25—Ouverture.
7.30—Le Revue Radio Musical.
8.00—Nouvelles anglaises—CBC.
8.15—Les dévotions du matin.
8.30—Intermède.
8.45—Bulletin de nouvelles en français—CBC.
9.00—Bulletin de nouvelles en anglais—CBC.
9.15—"Breakfast Club".
9.30—Un Homme et Son Epouse — Pharmacie Sherbrooke.
9.45—La Ruche Shagawag.
10.00—Les Chansons de Fernand Perron — Lab. Vincent.
10.15—Les programmes Mason.
10.30—La Métairie Rancourt.
10.45—Les Jours Troubadours.
11.00—Heure Emotionnelle.
11.15—Bulletin de nouvelles en français—CBC.
11.30—Musique de concert.
11.45—Les nouvelles anglaises—CBC.
12.00—Radio Journal.
12.15—Programme Mason.
12.30—Intermède.
12.45—Ces qui ne sont plus.
1.00—La Femme d'aujourd'hui.
1.15—Programme de la Croix-Rouge.
1.30—An Music-Hall.
1.45—Radio Journal—CBC.
1.55—L'Heure de la Danse.
2.00—Recital.
2.15—Alphaland.
2.30—Modern Musicians.
2.45—Modern Recital.
2.55—Songs for you.

A CBF
MERCREDI, 14 MARS

8.00—L'heure du thé.
8.15—Les cotes de la Bourse.
8.30—Radio Journal.
8.45—Chronique sportive.
9.00—Revue de l'actualité.
9.15—Musique légère.
9.30—Un homme et son péché.
9.45—Les nouvelles anglaises.
10.00—Le Commande.
10.15—Couple ou non.
10.30—Ma chanson.
10.45—Radio Journal.
11.00—Causette.
11.15—Les chefs-d'œuvre du piano.
11.30—Jean Danneberg.
11.45—Musique de danse.
12.00—Programme musical.
12.15—Bulletin de nouvelles.
12.30—Musique familiale.
12.45—Intermède.
1.00—Bulletin de nouvelles.
1.15—Fin des émissions.

JEUDI, 15 MARS

7.25—Ouverture du poste.
7.30—Nouvelles et programme musical.
8.00—Radio Journal.
8.15—Émissions matinales.
8.30—Mélodies.
8.45—Bulletin de nouvelles.
9.00—Pot-pourri musical.
9.15—Les chansons que vous aimez.
9.30—Chansons d'Oscar.
9.45—"Sur nos ondes".
10.00—Causette-conférence.
10.15—Vie de famille.
10.30—Le quart d'heure de détente.
10.45—Radio Journal.
11.00—Les Jours Troubadours.
11.15—"Quelques mots".
11.30—Quelques nouvelles.

UNE COMMUNICATION D'INTÉRÊT

aux consommateurs de

COKE LASALLE

NOTRE tâche première est de pourvoir aux besoins des industries essentielles de guerre. Ceci fait, nous approvisionnons votre fournisseur de Coke Lasalle dans toute la mesure de nos disponibilités. Pour suppléer au manque de Coke Lasalle et autres combustibles de catégorie "A", votre fournisseur est parfois contraint de, trouver ailleurs certaines autres sortes de coke.

N'évaluez pas la qualité du Coke Lasalle selon votre expérience avec ces cokes de remplacement. Il est bien différent car, dans la fabrication du Coke Lasalle, notre but est de produire un combustible domestique de première qualité.

LASALLE
COKE

"Chaleur sans perte"

Feuilleton de la "Tribune"

L'Ile Infernale

par Edouard Aujay

(Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres).

No. 57. A un mille du chenal, le pilote se présente, un peu interrogé par l'étrange bâtiment, et surtout son personnel, qu'on lui demandait de conduire en rade.

Aussitôt à quel, Harry Post se fit reconnaître comme agent de l'intelligence services. Le commandant du port, — car Aberdeen est une base militaire, — reçut sans tarder son compatriote qu'accompagnait Pierre Le Coz. Ce dernier, et toutes facilités furent données aux deux hommes pour qu'ils pussent communiquer avec les autorités de qui ils dépendaient.

Dans la journée même, ce fut un envoyé du ministère de la Marine, venu en toute hâte de Paris, qui descendit d'hélicoptère le port, — car Aberdeen est une base militaire, — reçut sans tarder son compatriote qu'accompagnait Pierre Le Coz. Ce dernier, et toutes facilités furent données aux deux hommes pour qu'ils pussent communiquer avec les autorités de qui ils dépendaient.

leurs camarades, qu'accompagnaient toujours Yvonne Beaumais, Harry Post et Jo Larson, une réception enthousiaste. Les parents des jeunes gens se trouvaient naturellement à quel et repèrent leurs enfants avec le bonheur que l'on devine. On oubliât toutes les angoisses du passé pour ne plus songer qu'aux félicités du présent.

Cependant, il restait à Pierre Le Coz et à Douarac, — et à celui-ci surtout, — une tâche importante à accomplir: rendre compte par le détail des incidents de leur mission et des découvertes qu'ils avaient faites.

Un ordre venu de Paris les attacha aux réjouissances organisées en leur honneur, et tandis qu'on mettait en lieu sûr les petites boîtes de métal contenant les expéditions synthétiques fabriquées par Kristaver Reno, les deux officiers emportant les précieux dossiers que leur avait remis Kiara, au moment du départ de Lango, se rendirent à la conférence provoquée par le service des renseignements, et à laquelle devaient participer ceux qui, depuis plusieurs mois, s'occupaient de cette affaire.

Un mystère était la base de toutes les découvertes que les hommes des dossiers avait permis de faire. En effet, l'apparition de grosses lacunes existait dans les renseignements fournis par l'homme de confiance des gens de Kolberg.

On ne s'expliquait pas, par exemple, qu'ils eussent été en contact avec le départ de Pierre Le Coz en mission spéciale pour la Norvège, alors qu'ils ignoraient la surveillance primitivement émise par les deux camarades aux abords de l'usine de Kolberg, d'abord; puis l'engagement de Douarac dans cette même usine, et son admission en qualité de mécanicien dans l'équipage du sous-marin.

Or, il résultait des documents remis par Kiara Reno que l'indicateur et l'homme d'action était un employé subalterne du ministère de la Guerre.

Cet homme, inconnu dans un corps bavarois au cours de la tournée de 1934, avait pu s'emparer des papiers d'identité d'un soldat français, mort dans une ambulance ennemie, et il se trouvait qu'il avait employé la même manière que Douarac se connaissait de l'allemand.

Programme annuel de Cercle des fermières de Richmond

RICHMOND, (D.N.C.) — Voici le programme annuel du cercle des fermières de la paroisse de Richmond, D.N.C. Les réunions auront lieu le 14 mars, 1945, à 8 heures, à la ferme de M. J. Gagnon, 1000 rue St-Jacques, à Richmond.

Service d'inhumation de Mme Narcisse Rouleau à St-Georges

ST-GEORGES, (D.N.C.) — Mme Narcisse Rouleau, née Cornea Duval, décédée à l'âge de 78 ans, sera inhumée dans le cimetière de St-Georges, le 14 mars, à 10 heures, à la ferme de M. J. Gagnon, 1000 rue St-Jacques, à Richmond.

EXTENUÉ À 4 HEURES?

Obtenez un

rapide réconfort

dans le THÉ TENDER LEAF

Chez votre épicerie en paquets commodes... en sacs à thé FILTRE améliorés.

Mélange et emballé au Canada

Funérailles de Mme Patrice Cushing décédée à l'âge de 81 ans à Warwick

WARWICK, (D.N.C.) — Nous apprenons avec regret la mort de Mme Patrice Cushing, née Agnes McKenna, décédée à l'âge de 81 ans, chez son fils, M. Omer Lemay, après plusieurs mois de maladie, souffrant avec une résignation chrétienne. Elle était née le 15 mars 1864, à St-Jacques, de ses parents, M. et Mme Omer Lemay et Mme Omer Lemay. Elle était mariée à M. Patrice Cushing, avec lequel elle a eu deux enfants: M. et Mme Omer Lemay. Elle était une femme pieuse, charitable et dévouée. Ses funérailles auront lieu le 15 mars, à 10 heures, à la ferme de M. Omer Lemay, 1000 rue St-Jacques, à Richmond.

Soirée à Stornoway

STORNOWAY, (D.N.C.) — Dernièrement, Mme Omer Berton a reçu plusieurs lettres de ses amis, et elle a été très touchée par le tricot de ses amis. Elle a décidé de donner une soirée à Stornoway, le 15 mars, à 8 heures, à la ferme de M. Omer Berton, 1000 rue St-Jacques, à Richmond.

Soirée à Stornoway

STORNOWAY, (D.N.C.) — Dernièrement, Mme Omer Berton a reçu plusieurs lettres de ses amis, et elle a été très touchée par le tricot de ses amis. Elle a décidé de donner une soirée à Stornoway, le 15 mars, à 8 heures, à la ferme de M. Omer Berton, 1000 rue St-Jacques, à Richmond.

Echos de Ste-Anne-de-Stukely

ST-ANNE-DE-STUKELY, (D.N.C.) — M. J. H. Allaire a été élu président de la paroisse de Ste-Anne-de-Stukely, pour l'année 1945. Il a été élu à l'unanimité par les membres de la paroisse.

Plus de 9 millions de tonnes de marchandises circulent dans le Saint-Laurent, entre les Grands Lacs et Montréal, chaque année.

Plus de 9 millions de tonnes de marchandises circulent dans le Saint-Laurent, entre les Grands Lacs et Montréal, chaque année. Ce chiffre est le résultat de l'augmentation constante du trafic maritime dans cette région.

Noissances à St-Félix-de-Kingsey

ST-FÉLIX-DE-KINGSEY, (D.N.C.) — M. et Mme Zéphirin Lemaire ont eu un fils, M. Zéphirin Lemaire, le 10 mars, à 10 heures, à la ferme de M. Zéphirin Lemaire, 1000 rue St-Jacques, à Richmond.

Noissances à East-Angus

EAST-ANGUS, (D.N.C.) — Baptêmes: Jean-Jacques Gaudin, enfant de M. et Mme Jean-Jacques Gaudin, le 10 mars, à 10 heures, à la ferme de M. Jean-Jacques Gaudin, 1000 rue St-Jacques, à Richmond.

Noissances à East-Angus

EAST-ANGUS, (D.N.C.) — Baptêmes: Jean-Jacques Gaudin, enfant de M. et Mme Jean-Jacques Gaudin, le 10 mars, à 10 heures, à la ferme de M. Jean-Jacques Gaudin, 1000 rue St-Jacques, à Richmond.

Concours scolaires à St-Camille

ST-CAMILLE, (D.N.C.) — Résultats des concours de février à l'école du Christ-Roi, dirigée par les Révérends Sœurs de l'Assomption, de St-Vierge.

Concours scolaires à St-Camille

ST-CAMILLE, (D.N.C.) — Résultats des concours de février à l'école du Christ-Roi, dirigée par les Révérends Sœurs de l'Assomption, de St-Vierge.

IMPORTANT!

Calmez vite ce brûlant

ECZEMA

de cette façon bien simple

LAVER AVEC CUTICURA

Mettez l'eau tiède dans un bain, puis ajoutez quelques gouttes de Cuticura. Vous pouvez vous en servir de jour et de nuit.

CINEMA DE PARIS

JULIE BERRY
SYBILLE GAIL
LE VIGAN

CHAMBRE 13

L'EMPREINTE DU DIEU

PIERRE BLANCHARD
JANIE DUCAUX

Mai, à 2.00. — Soirée à 7.00 et 9.15

CINEMA DE PARIS

JULIE BERRY
SYBILLE GAIL
LE VIGAN

CHAMBRE 13

L'EMPREINTE DU DIEU

PIERRE BLANCHARD
JANIE DUCAUX

Mai, à 2.00. — Soirée à 7.00 et 9.15

CINEMA DE PARIS

JULIE BERRY
SYBILLE GAIL
LE VIGAN

CHAMBRE 13

L'EMPREINTE DU DIEU

PIERRE BLANCHARD
JANIE DUCAUX

Mai, à 2.00. — Soirée à 7.00 et 9.15

CINEMA DE PARIS

JULIE BERRY
SYBILLE GAIL
LE VIGAN

CHAMBRE 13

L'EMPREINTE DU DIEU

PIERRE BLANCHARD
JANIE DUCAUX

Mai, à 2.00. — Soirée à 7.00 et 9.15

CINEMA DE PARIS

JULIE BERRY
SYBILLE GAIL
LE VIGAN

CHAMBRE 13

CINEMA DE PARIS

JULIE BERRY
SYBILLE GAIL
LE VIGAN

CHAMBRE 13

L'EMPREINTE DU DIEU

PIERRE BLANCHARD
JANIE DUCAUX

Mai, à 2.00. — Soirée à 7.00 et 9.15

CINEMA DE PARIS

JULIE BERRY
SYBILLE GAIL
LE VIGAN

CHAMBRE 13

L'EMPREINTE DU DIEU

PIERRE BLANCHARD
JANIE DUCAUX

Mai, à 2.00. — Soirée à 7.00 et 9.15

CINEMA DE PARIS

JULIE BERRY
SYBILLE GAIL
LE VIGAN

CHAMBRE 13

CINEMA DE PARIS

JULIE BERRY
SYBILLE GAIL
LE VIGAN

CHAMBRE 13

L'EMPREINTE DU DIEU

PIERRE BLANCHARD
JANIE DUCAUX

Mai, à 2.00. — Soirée à 7.00 et 9.15

CINEMA DE PARIS

JULIE BERRY
SYBILLE GAIL
LE VIGAN

CHAMBRE 13

L'EMPREINTE DU DIEU

PIERRE BLANCHARD
JANIE DUCAUX

Mai, à 2.00. — Soirée à 7.00 et 9.15

CINEMA DE PARIS

JULIE BERRY
SYBILLE GAIL
LE VIGAN

CHAMBRE 13

CINEMA DE PARIS

JULIE BERRY
SYBILLE GAIL
LE VIGAN

CHAMBRE 13

L'EMPREINTE DU DIEU

PIERRE BLANCHARD
JANIE DUCAUX

Mai, à 2.00. — Soirée à 7.00 et 9.15

CINEMA DE PARIS

JULIE BERRY
SYBILLE GAIL
LE VIGAN

CHAMBRE 13

L'EMPREINTE DU DIEU

PIERRE BLANCHARD
JANIE DUCAUX

Mai, à 2.00. — Soirée à 7.00 et 9.15

CINEMA DE PARIS

JULIE BERRY
SYBILLE GAIL
LE VIGAN

CHAMBRE 13

CINEMA DE PARIS

JULIE BERRY
SYBILLE GAIL
LE VIGAN

CHAMBRE 13

L'EMPREINTE DU DIEU

PIERRE BLANCHARD
JANIE DUCAUX

Mai, à 2.00. — Soirée à 7.00 et 9.15

CINEMA DE PARIS

JULIE BERRY
SYBILLE GAIL
LE VIGAN

CHAMBRE 13

L'EMPREINTE DU DIEU

PIERRE BLANCHARD
JANIE DUCAUX

Mai, à 2.00. — Soirée à 7.00 et 9.15

CINEMA DE PARIS

JULIE BERRY
SYBILLE GAIL
LE VIGAN

CHAMBRE 13

NOUS ACHETONS
SIROP D'ÉRABLE
DE TOUTE CATEGORIE
TELEPHONEZ 249
QUEBEC MAPLE PRODUCTS LTD
LENNOXVILLE, QUE.

Sérieuse opposition au projet du Petit Lac Magog

C'est le 21 mars prochain que les membres du comité des bills privés à Québec recevront la délégation des personnes intéressées dans l'affaire du Petit Lac Magog. On sait qu'il y a plusieurs mois, un groupe a réclamé dans le bill que l'on se propose de présenter à la Législature, que le nom de la Corporation de la Municipalité de Petit Lac Magog fut changé pour celui de "Ville de Desjardis". Une opposition a été formée au changement de nom, et depuis, nous croyons savoir que l'on n'insistera peut-être pas sur le changement.

Toutefois, le bill demeure pour demander l'incorporation de la municipalité en vertu de la loi des cités et villes. On réclame une charte afin d'effectuer plusieurs changements dans le mode d'administration, notamment au point de vue d'hygiène. A ce que nous apprenons aujourd'hui, les tenants de l'incorporation demandent aussi d'annexer à la municipalité, une partie de Rock-Forest. Ce premier groupe est représenté par Mes Pan-

L'affaire Desjardis vs Denis de nouveau en Cour supérieure

En vertu d'un jugement rendu en Cour d'Appel, division de cinq juges, dans la cause de Gaudin Denis contre Wilfrid Desjardis, ce dossier revendra devant la Cour supérieure pour qu'il y soit procédé et jugé suivant la loi. La Cour fait droit à l'appel du demandeur avec dépens et infirme le jugement en première instance.

Le demandeur en première instance, Desjardis, réclamait du défendeur Denis, une somme de plus de \$1,600 pour compte, incluant un billet promissaire, et le défendeur plaideait que le billet avait été souscrit par complaisance, qu'au surplus, il avait été émis par compensation et que les autres items du compte, s'ils avaient jamais existé, avaient été acquittés. Le défendeur était cité en justice tant personnellement que comme membre de la société commerciale qui aurait existé depuis décembre 1939, entre lui et un nommé Joseph Scalabrini et il plaideait qu'avant l'année 1941, le demandeur n'avait jamais été un associé de la société Desjardis et Scalabrini, mais tout simplement un agent voyageur préposé à la vente de



Conférencier — Mgr Ira BOU-RASSA, qui sera le conférencier demain à Lac-Mégantic, au dîner-causette organisée par les comités du commerce de détail à Lac-Mégantic.

Réunions et Conférences

AUJOURD'HUI
Surveillance Française, 8 heures, au Club CHLT, 530, rue Wellington.
Conférence, Mme Simard Dache, Sujet: La famille au point de vue patrimonial.
Assistance Maternelle, section Saint-Michel, assemblée mensuelle à 2 h 30, à la Caisse Sainte-Élisabeth.
Débat Oratoire, à 8 heures, à l'école des Filles de la Charité du Sacre-Cœur, boulevard St-Jacques. Sujet: Le mode de vie.
Clique des danseurs de la Croix-Rouge, 84 rue Dufferin. La clique est ouverte à 7 heures, et l'on s'occupe que les danseuses soient plus nombreuses cette semaine, parce que les leçons sont plus grandes que jamais au front.
Club Social, dîner hebdomadaire des membres au local de la rue Melbourne, à 8 h 15.
Cours d'espagnol, cours à 8 heures, à 840, rue St-Jacques.
Ouvrier de la Providence, à 2 heures au Mont-Notre-Dame. Invitation aux dames qui veulent venir pour les enfants pauvres de l'école Saint-Michel.

DEMAIN
Groupe des Femmes, dîner et causette hebdomadaire au Club Social, rue Melbourne, à 8 h 15.
Service social, cours à la société de réhabilitation, 35 rue Melbourne, à 8 heures.
Femmes Populaires, à 8 h 15, à l'école du Centre pour jeunes gens et jeunes filles.
Sujet: Demain, qui sera la jeunesse d'aujourd'hui?
Surveillance Française, au Club CHLT, à 8 h 30, Conférence, M. Robert Chénier, Sujet: L'école au point de vue patriotique.
Syndicat catholique, assemblée des manœuvres à 22, rue Gordon.

COURRIER DE BELLA
Nos lectrices seront heureuses d'apprendre que LA TRIBUNE publiera désormais un courrier dans son édition rose.
Ce courrier est ouvert dans le but d'aider les lectrices du journal à résoudre leurs problèmes.
Qu'on se le dise!

La prospection du cuivre dans la région

"Il y avait vingt ans que l'on n'avait point découvert une nouvelle mine de cuivre importante et il fallait attendre à en découvrir une à tout moment", déclarait hier soir M. A.-V. Corbett, gérant de l'Albermarle Copper Mine, au dîner-causette hebdomadaire du Rotary au New-Sherbrooke.

Faisant l'historique de l'exploitation du cuivre, le conférencier déclara que la Rio Tinto Mine est exploitée de temps immémorial. En l'an 1240 avant Jésus-Christ, elle était la propriété des Phéniciens qui furent les premiers à employer le cuivre sur une base commerciale.

Dans les Cantons de l'Est, continue le conférencier, la prospection du cuivre commença en 1833, avec la découverte de la mine d'Harvey Hill. M. Corbett dit qu'à ce moment, le district était l'objet d'une grande "ruée"; les mines s'ouvraient et se vendaient sur les marchés les plus minces de leur valeur ou sans échantillons souvent pris dans d'autres gisements.

Le conférencier fut présenté par M. G. Young et remercié par M. Hubert Johnson.

Le major John Blue, qui était au nombre des invités du Rotary, remercia les Rotariens pour les cigarettes qu'ils envoient aux membres des forces armées outre-mer et annonça qu'il mettrait en loterie une montre venant d'un officier nazi, à raison de 10 cigarettes la chance.

Le dîner était présidé par M. R. A. Webster. On remarquait également à la table d'honneur: MM. F.-A. Pouliot, J. Rubin, W. Nicol, M. Corbett, Maj. Blue, Hubert Johnson, J.-H. Wark, J.-G. Armitage, Walter Pierce, G.-M. Young et George Sheard.

Le club avait comme invité d'honneur: le major John Blue, OS. Mozart Vallée, Howard Symonds, A. Zakab et A. Wener, de Sherbrooke; Norman Dixon, Dale Phillips et J.-S. Russell, de Montréal; Arthur McKimsey, de Lennoxville; George Smith, de Belleville, Ont.; Frank Cittles, More Levin, de Montréal et Lionel Roberts, de Québec. Les invités furent présentés par M. G. Young et remerciés par W. Nicol.

Si le cuivre est recherché, dit M. Corbett, c'est qu'il est utile. Le premier lieu où l'emploie sur une base commerciale est dans la fabrication des avions et il sert beaucoup pour les fils électriques parce qu'il ne conduit pas la chaleur.

Puis il explique comment le prospecteur doit procéder. Il localise le terrain, puis il creuse pour trouver une veine qu'il suit jusqu'au bout. Et si la mine est jugée de quelque importance, on s'installe pour en extraire le métal.

Pour conclure, il dit que le Canada exporte à l'étranger 40% de la production mondiale. "Il faut travailler sans cesse pour en augmenter la production, car nous sommes un sol riche en cuivre et que la production doit s'accroître pour le bien de l'humanité."

Réunion, demain, du comité de reconstruction

Le comité de reconstruction d'après-guerre de la Chambre de Commerce de Sherbrooke se réunira demain soir, à 8 h., aux bureaux de la Chambre, édifice du Québec Central, pour revoir les rapports de ses divers sous-comités avant de les confier à l'imprimeur.

Déjà, le rapport du sous-comité général de l'agriculture a été confié à l'imprimeur, LA TRIBUNE Limitée, pour accélérer le travail d'impression du rapport général.

Ce dernier sortira des presses à temps pour être distribué à l'assemblée générale annuelle de mai.

Pour son assemblée générale, la Chambre de Commerce de Sherbrooke se compte avoir comme conférencier l'honorable Humphrey Mitchell, ministre fédéral du travail.

Le comité de reconstruction d'après-guerre qui se réunira demain soir, comprend: M. George Carr, président, MM. J.-A. Archambault et Henry Downs, J.-E. vices-présidents, et les présidents des divers sous-comités qui sont les suivants:

MM. G.-M. Young, comité industriel; M. George Carr, comité de la construction; Louis Rosenblum, comité du commerce de détail; Armand Nadeau, comité de publicité; J.-A. Ste-Marie, comité de l'agriculture; Mgr Ira Bourassa, comité du bien-être social; M. A.-C. Rose, comité des affaires municipales; M. S. Bergeron, comité des ouvriers; M. D.-J. Salls et E.-A. Bernard, comité du logement.

Trois industries nouvelles en voie de s'établir à Waterloo!
WATERLOO, 14 (D.N.C.) — La dernière séance régulière du conseil municipal de Waterloo, on a fait allusion à trois industries nouvelles qui s'établiront à Waterloo dans cette ville. Deux de ces industries feraient connaître leur décision sous peu; la troisième serait fondée par un citoyen de Waterloo qui attend présentement des autorités fédérales le droit d'installer son outillage et de recruter de la main-d'œuvre.

Waterloo aurait son bureau de la Commission des Prix
WATERLOO, 14 (D.N.C.) — Le maire Gariepy a fait, auprès de M. L.-P. Pelletier, directeur à Granby de la Commission des Prix, les démarches nécessaires pour l'ouverture, au moins d'une journée par semaine pour commencer, d'un bureau qui s'occuperait des cas qui relèvent de cet organisme. Selon une lettre de M. Pelletier, dont lecture a été donnée à la dernière séance du conseil, il est fort possible que ce bureau fonctionnera bientôt à Waterloo.

Le premier magistrat voudrait également un enquêteur du gouvernement qui entrerait dans le but d'étudier la question des loyers et de remédier à certaines plaintes qui paraissent la plupart fondées. Il a écrit dans ce sens à Ottawa et s'attend à recevoir bientôt une réponse.

LA TRIBUNE

Sherbrooke, mercredi, 14 mars 1945



Missionnaires de la guerre — Plus de 500 Canadiens sont à l'heure actuelle en service outre-mer avec le Corps de la Croix-Rouge canadienne. Toutes sont des volontaires. Quelques-unes, comme cette jeune fille dont la photo apparaît ci-dessus, conduisent les ambulances, sur des routes couvertes de boue, en Europe. Souvent, elles doivent dormir au volant de leurs véhicules, revêtues de l'uniforme qu'elles endossent lorsqu'elles sont en route. D'autres, venant en aide aux blessés et aux gardes-malades travaillent dans les hôpitaux. Elles sont partout où les militaires en ont besoin, leur fournissant des articles de confort et autres nécessités données par les Canadiens.

La meilleure journée de la campagne: \$4,713 souscrits hier

Objectif de la Croix-Rouge: \$31,000.00
Montant souscrit hier soir: \$17,564.69
Montant encore à souscrire: \$13,435.31

La journée d'hier a été la plus fructueuse de toute la campagne actuelle de la Croix-Rouge canadienne à Sherbrooke, les souscriptions s'étant chiffrées par \$4,713.69 pour former le grand total de \$17,564.69, soit \$6.66 pour cent de l'objectif de \$21,000. Toutefois, il en reste encore un montant de \$13,435.31 à recueillir pour atteindre l'objectif, de sorte que les souscriptions moyennes des quatre dernières journées de la campagne de deux semaines devront être d'environ \$3,360 par jour.

Les organisateurs de la campagne ne désespèrent pas d'atteindre l'objectif. En fait, plusieurs sollicitateurs et sollicitées semblent retenir des chiffres fort intéressants pour causer des surprises à la dernière minute.

A ces sollicitateurs et sollicitées qui veulent causer des surprises, les organisateurs font cependant remarquer qu'ils retardent leur travail et ne peuvent causer en somme que la surprise désagréable d'un encombrement à n'en plus sortir, à la dernière minute.

Tous les sollicitateurs et sollicitées qui ont terminé leur travail sont donc louablement priés de faire leur rapport le plus tôt possible pour faciliter le travail au bureau de la Croix-Rouge.

Aujourd'hui, les organisateurs de la campagne de la Croix-Rouge tiennent à souligner au public le fait que les volontaires féminins de la Croix-Rouge canadienne suivent un cours de psychologie à l'Institut national canadien pour les Avoigues, en vue de se préparer à l'œuvre qu'elles accomplissent auprès des anciens combattants devenus aveugles, au "Baker Hall", à Toronto.

Les membres de la section des infirmières volontaires suivent un cours spécial en Braille, donné par le capitaine Baker de l'Institut national canadien pour les Avoigues. Ceci leur permet de mieux venir en aide aux militaires rendus aveugles qui sont souvent portés à maltraiter leurs nouveaux cours, lorsqu'ils sont aidés par ces volontaires féminins.

Ces jeunes filles ont toutes des yeux qui sont extrêmement sensibles et qu'elles apprécient avec chaleur l'atmosphère que l'on crée autour d'elles. Elles raisonnent avec bon sens, en constatant que les salaires mis à leur disposition sont si minimes et que leur maison est réellement méritée.

Tel est un exemple des services rendus aux anciens combattants par les volontaires féminins de la Croix-Rouge.

Ces volontaires se montrent le meilleur compagnon pour ces aveugles. Si l'un d'eux veut marcher, il trouvera toujours un bras pour le guider; s'il a besoin de quelque chose, il trouvera toujours un bras pour lui faciliter la tâche. Il voudra peut-être prendre part à un jeu quelconque. Là encore, il verra une volontaire à ses côtés, prête à l'accompagner.

Ces jeunes filles ont toutes des yeux qui sont extrêmement sensibles et qu'elles apprécient avec chaleur l'atmosphère que l'on crée autour d'elles. Elles raisonnent avec bon sens, en constatant que les salaires mis à leur disposition sont si minimes et que leur maison est réellement méritée.

Tel est un exemple des services rendus aux anciens combattants par les volontaires féminins de la Croix-Rouge.

Le gaz d'éclairage fait quatre nouvelles victimes à Toronto
TORONTO, 14 (P.C.) — Trois fillettes sont mortes et leur mère, Mme William Bothe, épouse d'un photographe, demeure à Vancouver, est dans un état critique à l'hôpital. Les victimes ont été asphyxiées par du gaz d'allumage provenant d'une conduite dans la souape était à découvert, dans leur chambre.

Les cris de l'une des victimes, étonnées par le gaz, éveillèrent une famille chez le voisin. Les victimes sont Betty, 7 ans, Peggy, 5 ans et Carol, 3 ans. On les trouva toutes les trois dans leur lit.

La mère était étendue près du fourneau, inconsciente et près de mourir. On pratiqua la respiration artificielle pendant une heure avant de pouvoir la ranimer. Elle fut ensuite transportée en hâte à l'hôpital.

Règlement du différend ouvrier à la D. Textile

A ce que nous apprenons de source assez sûre, le différend ouvrier à la "Dominion Textile" de Québec de façon définitive et à la satisfaction des deux groupes intéressés, employeurs et employés, mais la nature de l'entente n'a pas été divulguée encore, ni à Québec ni à Sherbrooke.

Nous apprenons que, dès deux heures aujourd'hui (l'heure où nous allons sous presse), les autorités provinciales feraient connaître le résultat de l'entrevue qui eut lieu hier au parlement et qui groupa des représentants du département du Travail, notamment le ministre, l'hon. Antonio Barrette, et l'hon. J.-S. Bourque, des représentants de la compagnie, notamment M. Bertrand Boissonneault, de Montréal, et des représentants des ouvriers, notamment M. J.-E. Castonguay, président de l'Association ouvrière du textile à Sherbrooke.

L'entente aurait été conclue à midi et demi hier, mais ni les ouvriers, ni la compagnie ni les représentants des autorités provinciales n'ont donné de communiqués de quelque sorte aux journaux. Les autorités provinciales

ont déclaré que la compagnie ont déclaré aux journaux qu'ils n'ont pas de renseignements à donner sur l'entente ou le règlement intervenu, sera divulguée dans le cours de l'après-midi, aujourd'hui.

Les bureaux de la compagnie à Sherbrooke, de même que les représentants des ouvriers, ont attendu inlassablement le résultat officiel de l'entrevue, par le bureau de Montréal. Il nous a été absolument impossible de communiquer avec les représentants des ouvriers, tandis qu'à Québec, un porte-parole du ministère du Travail déclare que le communiqué attendu par les journaux sera fourni dans le cours de l'après-midi.

La police recherche les auteurs d'un vol chez M. W.-W. Swallow

Les détectives de la Sûreté municipale sont encore à la recherche du ou des voleurs qui se sont introduits par effraction, dans la soirée du 2 mars, et ont commis un vol important chez M. D.-W. Swallow, 122, rue Québec, enlevant de bijoux, montre, un radio-tablet et différents autres objets évalués à plus de \$800.

Ce n'est que ce matin que la police municipale a révélé ce vol, commis il y a déjà plusieurs semaines, en annonçant que M. Swallow, la victime, avait offert une récompense de \$100 à toute personne qui fournirait des renseignements conduisant à l'arrestation et à la condamnation de celui ou ceux responsables de l'effraction.

Le vol a été commis entre 7 h 30 heures et 9 h 30 heures, le soir du 2 mars, alors qu'il n'y avait personne chez M. Swallow; après avoir forcé une porte, les voleurs saccagèrent toute la maison, vidant les tiroirs et les armoires.

Il découvrirent, dans un tiroir, un coffret rempli de bijoux dont ils s'emparèrent de même que d'un petit radio-tablet.

Bien que les policiers n'aient découvert aucune piste certaine, on suppose que les voleurs étaient parfaitement au courant des habitudes de la famille Swallow, et qu'ils savaient très bien la disposition de la maison pour avoir accompli leur coup en si peu de temps à cette heure de la soirée.

La preuve faite dans cette cause révèle que, le 6 mai dernier, Boucher et Williams étaient dans la pension Graham de bonne heure le matin pour aller travailler dans le bois. Vers midi, Boucher revint seul à la pension en disant que Williams était demeuré dans le bois, mais qu'il avait décidé d'aller travailler ailleurs. L'employeur des deux amis était venu entre temps à la pension Graham et avait remis \$60 pour Williams et \$10 pour Boucher. Sur les instances de Boucher qui disait vouloir retourner dans le bois pour donner l'argent à Williams, Mme Graham remit les \$70 à Boucher.

Un mois plus tard, on trouva le corps de Williams dans le bois, caché sous un amas de branches. Boucher fut arrêté sur les lieux même, car il accompagnait les policiers lors de la découverte du corps. Il aurait fait dans les circonstances, à son retour avec la police à Sherbrooke, une certaine déclaration, mais celle-ci fut refusée au procès par le président du tribunal. Le procès de Boucher eut lieu le 27 octobre, il était trouvé coupable et condamné à monter sur l'échafaud le 28 janvier. Vu que le dossier en appel n'était pas prêt, il obtint un deuxième sursis au 22 mars, puis de nouveau à cause du trop grand nombre d'appels, il obtint un troisième sursis au 22 juin, en attendant la décision en appel.

Les motifs d'appel, ont été trois sortes: "Sans cette cause, de droit de faits et de questions mixtes de droit et de fait. Ils sont à l'effet que la preuve en fut une de circonstance uniquement et qu'elle ne justifiait pas le verdict des jurés. Au moment de la tragédie, Boucher avait vingt ans et Williams en avait 30.

Cinq autres appels du district judiciaire de St-François seront déposés au terme de la Cour d'Appel de mars, qui s'ouvre demain.

Causerie sur la fierté française par M. Léo Cadorelle, à C.H.L.T.

Dans une causerie prononcée au poste CHLT, hier soir, en marge de la Semaine de Fierté nationale, M. Léo Cadorelle a parlé de la fierté française dans la famille. Fierté, qu'il n'a pas le sens de vanité, d'orgueil et d'arrogance, mais un sentiment légitime, une joie raisonnée pour son caractère ethnique propre. Être fier de son héritage ancestral est un devoir et un droit naturel. La vraie fierté chrétienne pour sa race, est une vertu. Après la foi, elle est toujours et inspiratrice de grands sentiments et des dévouements les plus généreux ou même des plus sublimes sacrifices. Cette fierté a souvent engendré des prodiges de valeur et produit les plus purs gloires militaires. "L'Amour de sa patrie et de sa race, dit-il, est une source puissante d'actions héroïques et d'actes d'héroïsme lorsqu'il est réglé par la loi chrétienne."

C'est au foyer que doit s'enseigner et se perpétuer le sentiment légitime de fierté pour notre nation. Fierté, qu'il n'a pas le sens de vanité, d'orgueil et d'arrogance, mais un sentiment légitime, une joie raisonnée pour son caractère ethnique propre. Être fier de son héritage ancestral est un devoir et un droit naturel. La vraie fierté chrétienne pour sa race, est une vertu. Après la foi, elle est toujours et inspiratrice de grands sentiments et des dévouements les plus généreux ou même des plus sublimes sacrifices. Cette fierté a souvent engendré des prodiges de valeur et produit les plus purs gloires militaires. "L'Amour de sa patrie et de sa race, dit-il, est une source puissante d'actions héroïques et d'actes d'héroïsme lorsqu'il est réglé par la loi chrétienne."

C'est au foyer que doit s'enseigner et se perpétuer le sentiment légitime de fierté pour notre nation. Fierté, qu'il n'a pas le sens de vanité, d'orgueil et d'arrogance, mais un sentiment légitime, une joie raisonnée pour son caractère ethnique propre. Être fier de son héritage ancestral est un devoir et un droit naturel. La vraie fierté chrétienne pour sa race, est une vertu. Après la foi, elle est toujours et inspiratrice de grands sentiments et des dévouements les plus généreux ou même des plus sublimes sacrifices. Cette fierté a souvent engendré des prodiges de valeur et produit les plus purs gloires militaires. "L'Amour de sa patrie et de sa race, dit-il, est une source puissante d'actions héroïques et d'actes d'héroïsme lorsqu'il est réglé par la loi chrétienne."



Anniversaire — L'honorable sénateur Jacob NICOL, qui célèbre aujourd'hui son anniversaire de naissance.

Le projet du second pont est en suspens

Depuis que l'honorable J.-S. Bourque, ministre des Terres et Forêts dans le gouvernement Duplessis et député de Sherbrooke à la Législature, a déclaré qu'il était impossible dans les circonstances d'obtenir un octroi du provincial pour construire un pont à Sherbrooke, sur le Saint-François, entre les quartiers Est et Ouest, d'aucuns se demandent ce qu'il est advenu de ce projet d'un second pont sur le Saint-François.

Interrogé à ce sujet, Son Honneur le maire J.-W. Genest s'est contenté de dire que le projet n'était pas entièrement abandonné mais qu'il demeurerait en suspens pour le moment.

Ainsi que l'a expliqué M. Bourque, à dit le maire Genest, il faudrait que le pont soit situé sur une route nationale ou que sa construction se fasse comme travaux de chômage pour que la ville puisse bénéficier d'un octroi de principe.

M. Genest déplore que les citoyens de cette ville ne se soient pas entendus sur le site du pont lorsque M. Bourque offrit à Sherbrooke, il y a quelques années, un octroi provincial pour la construction d'un tel pont comme travaux de chômage. M. Genest déplore également que la ville de Sherbrooke n'ait point profité, en ce temps-là, de l'autre offre de M. Bourque et du provincial d'élargir la ville de Sherbrooke à développer les pouvoirs hydrauliques d'Ulverton et de Two-Miles Falls.

Démarches à Ottawa

De son côté, le conseiller O. Déziel croit que l'on devrait tenter des démarches auprès du gouvernement fédéral pour obtenir un octroi de principe pour la construction d'un second pont sur le Saint-François, puisque le gouvernement provincial est dans l'impossibilité d'élargir une ville à construire un pont dans une limite quant à ce pont ne se trouve pas sur une route nationale et que sa construction ne peut être considérée comme travaux de chômage.

Le fédéral s'intéresse à la disparition des passages à niveau, dit M. Déziel. Il est vrai que le second pont sur le Saint-François ne ferait pas disparaître le passage à niveau de la rue King, mais il permettrait à un très grand nombre d'automobilistes de l'éviter. M. Déziel croit que l'on pourrait faire valoir ce point au profit du fédéral et obtenir peut-être un octroi de principe pour la construction d'un second pont sur le Saint-François.

Quant à M. Hector Lancôt, il n'a pas perdu tout espoir de voir le projet se réaliser, car il suggère qu'il doit y avoir moyen d'obtenir de l'aide des gouvernements pour la construction de ce pont, sinon immédiatement, du moins des que le travail se fera plus rare.

Tous trois s'accordent à dire cependant que la construction de ce pont serait trop coûteuse pour que la ville de Sherbrooke puisse en assumer à elle seule tous les frais.

Cafétéria recommandée à la Canada Paper

Nous apprenons aujourd'hui, qu'à la dernière séance du conseil municipal à Windsor-Mills, le conseiller Raoul Morrisette, président du comité d'hygiène, a suggéré que la "Canada Paper Company", qui emploie 900 ouvriers dans ses usines, installe un café afin de permettre à ses trois équipes d'ouvriers de manger "chaud" s'ils le désirent.

Les ouvriers de la compagnie sont organisés en trois groupes de travailleurs et le système pourrait accommoder ces ouvriers trois fois par jour, le soir et le matin comme le midi, pour ceux qui travaillent de nuit.

Bon nombre d'ouvriers apportent leur lunch ou leur goûter, mais bon nombre aussi le font apporter par leurs enfants, et il s'ensuit qu'à partir de cette course entre la classe du matin et celle de l'après-midi, ils doivent manger à la hâte, ce qui n'est pas meilleur pour eux que pour leurs parents, car manger froid ou à demi-froid.

Nous croyons savoir que cette suggestion a été trouvée intéressante et à propos et qu'elle a été accueillie en bonne part par les intéressés.

LA TRIBUNE

Fondée en 1910
Pour tous services:
Téléphone: 971.
2, rue Marquette,
Sherbrooke.

Rédacteur en chef: Louis-Philippe ROBIDOUX

Services des nouvelles:
La Presse Canadienne, la Presse Associée, (E.-U.)
L'Agence Reuters.

Représentants:
Au Canada: A.-H. Toppin, 9 Toronto St., Toronto.
Aux E.-U.: Bogner & Martin, New-York, Chicago.

MERCREDI, 14 MARS 1945.

Champion de l'unité

M. l'abbé Arthur Maheux, archiviste et professeur à l'Université Laval de Québec, ne perd aucune bonne occasion de se faire l'apôtre de l'unité nationale en ce pays, et il est d'une trempe assez forte pour ne pas se laisser décourager par les obstacles qu'il rencontre, ça et là, et qui lui sont d'ordinaire suscités par quelques supernationalistes intangibles.

En fin de semaine encore, le distingué professeur de Laval a donné une conférence très goûtée sous les auspices du Club Canadien d'Haliifax, et c'était pour renchérir sur ce qu'il a maintes fois déclaré déjà aussi bien dans le Québec que dans les autres provinces: savoir que l'unité canadienne est chose réalisable, pourvu que chacun des deux principaux éléments de la population canadienne: l'élément de langue anglaise et l'élément de langue française, apprenne à mieux connaître l'autre et aussi à le mieux aimer et apprécier.

Dans certains milieux étroits et fermés à tout sentiment de justice et d'équité intellectuelle, on a prétendu que M. l'abbé Maheux allait trop loin dans la voie des concessions: on l'a même accusé de fausser l'histoire pour mieux étayer sa thèse et son argumentation. Cela est complètement infusé. M. l'abbé Maheux ne trahit rien ni personne. Il aime les siens, sans néanmoins les aimer d'un amour aveugle. Il croit surtout que la bonne foi se généralisant aussi bien chez ses compatriotes de langue française que chez ses compatriotes de langue anglaise, il en naîtra tôt ou tard et comme tout naturellement, chez tous, un plus vif désir de mieux s'entendre, un plus vif désir d'étroite coopération dans tout ce qui a trait à notre vie nationale. Le professeur n'a jamais prôné la fusion des deux principaux groupes culturels de ce pays en un seul, mais il tient, ce qui est bien différent, que l'unité nationale est possible dans la diversité des talents, des goûts et des aptitudes des citoyens. De plus il est persuadé que les querelles de races sont non seulement stériles, mais aussi qu'elles retardent lamentablement le progrès du Canada, dans quelque domaine que l'on envisage ce progrès.

Selon le professeur de l'Université Laval, les Canadiens qui se cherchent constamment noise, à cause de vétilles ou de peccadilles, perdent un temps infiniment précieux, et il est désirable que les fanatiques, quels qu'ils soient et où qu'ils logent, cessent de se quereller. Car l'unité nationale est nécessaire à la réalisation des grandes choses dans le présent et dans l'avenir.

M. l'abbé Maheux est cependant convaincu que le Canada s'achemine, lentement mais sûrement, vers cette unité désirable, et c'est ce sentiment très net d'une amélioration qui lui faisait dire, l'autre jour, à Haliifax: "Le Canada entre dans une nouvelle ère où l'unité nationale sera un problème de première importance, mais qui finira par être résolu".

Nos voisins et la France

Sur la question de savoir si les livraisons à la France risquent de porter préjudice à l'effort de guerre américain, le journal "Washington Post" écrivait récemment ce qui suit:

"M. Grew a fait un exposé des secours que notre gouvernement accepte de fournir pour satisfaire les demandes de ce pays. Ces propositions s'appuyant sur la loi du prêt-bail ont été rejetées et la demande de la livraison d'un million de tonnes par mois de matériaux nécessaires à l'industrie n'a été satisfaite que jusqu'à concurrence de 90.000 tonnes. Ce n'est qu'une goutte d'eau, mais qui permettrait tout de même à la France de reprendre les 10 pour cent de son activité. Les Allemands eux-mêmes ont fait mieux que nous. Ils ont donné à la France assez de matériaux pour permettre de maintenir 50 pour cent de ses possibilités de travail. Le peu de valeur de notre contribution peut être jugé à la lumière de ce que nous envoyons à la France avant la guerre..."

L'armée exige tout tonnage disponible pour les besoins militaires. La situation des pays libérés est la dernière question intéressant le ministère de la Guerre. A notre avis ceci est une mauvaise politique. Eisenhower et MacArthur, si est vrai, doivent

avoir la priorité, mais certainement nous pourrions consacrer aux besoins de la France la marge que nous laisse l'effort de guerre. La France, comme l'a dit M. Grew, est la base du ravitaillement. En l'aidant un peu, son industrie serait d'un grand secours à notre armée et soulagerait notre propre industrie. Nous craignons que jusqu'à ce qu'un accord avec la France soit mis en application, nous ne puissions souscrire à l'opinion de M. Grew sur "l'aspect réconfortant" des relations franco-américaines. Il n'y a pas encore d'aspect réconfortant à cette question. Le fait que M. Grew ait demandé aux Américains de ne voir "aucune ambiguïté" dans cette image rend une explication d'autant plus nécessaire."

L'Opinion des autres

La nuit la plus sombre finit par blanchir.

Les éclats de rire ne blessent que les gens moches.

La musique perd son nom en se faisant tapageuse.

La plainte humaine s'adapte bien à tous les modes d'expression.

Les coeurs solitaires en arrivent à aimer plus que tout leur prison.

L'art de vieillir s'apprend tout seul. Il n'est que de s'y mettre sérieusement.

Ce qui passe de plats d'ortolans dans les rêves des meurt-de-faim est inimaginable.

En ne brillant pas tous les jours, le soleil nous laisse entendre qu'il se ménage. Même si cela n'est pas vrai...

La Croix-Rouge sait tout bien faire profiter: le don princier aussi bien que la plus modeste obole. C'est une sage intendante qui mérite notre entière confiance.

L'enfant reste enfant aussi longtemps qu'il le peut. Mais avec quelle ardeur il doit souvent défendre son aimable puérilité contre l'ennuyeuse sagesse des adultes qui l'entourent!

TRISTAN

Feuilles Volantes

Des marchés pour nos produits

Le ministre du Commerce, l'hon. M. MacKinnon, a signalé que nous n'exportons pas uniquement des armes et des munitions. Nos expéditions de produits agricoles, de produits forestiers sont très abondantes. Et il ajoutait que ces envois se maintiendront à un haut niveau, probablement, pendant quelque temps encore après la fin des hostilités. Les nombreux pays dévastés par la guerre constitueront alors des marchés pour notre forte production.

(La Presse — Montréal).

Le poids de l'âme

Une âme, c'est lourd à porter. Toute une vie avec ce poids d'éternité qui s'alourdit sans cesse avec les ans! On ne le sent pas tous les jours, parce qu'on a voulu s'y habituer et surtout parce qu'on a décidé qu'on n'y penserait point.

Mais il vient toujours un moment où il se fait si lourd qu'on ne peut plus trouver le moyen de l'ignorer. C'est la mort d'un être cher, c'est un remords de la conscience, c'est une action commise sans suffisante réflexion, quelque chose se produit toujours dans la vie par quoi l'âme s'affirme.

(Le Canada — Montréal).

Question de langage

Une polémique se poursuit dans un journal de langue anglaise, entre lecteurs, à propos de l'accent des acteurs dans un film de Noël Coward. Les uns soutiennent qu'on n'y parle pas l'anglais, mais un vulgaire dialecte. En fait, il semble bien que cette controverse soit un grand luxe. De l'accent, en anglais aussi bien qu'en français, il est inutile de discuter. Il y a en France autant d'accents que de provinces, voire de départements, et l'Anglais du nord ne parle pas du tout comme son compatriote de l'est ou du sud. Aux Etats-Unis, c'est de ville à ville que varie le vocabulaire. De quoi l'on peut conclure que nous parlons très bien le français, — mais le français de cette partie du monde qu'on appelle le Canada, tout comme le Normand s'exprime à sa façon, avec ses propres intonations, qui ne sont pas celles du Breton, ni du Provençal ni du Parisien.

(Le Soleil — Québec).

Les Beaux Vers

La Renommée

Quelle est cette déesse énorme, Ou plutôt ce monstre difforme, Tout couvert d'oreilles et d'yeux, Dont la voix ressemble au tonnerre, Et qui, des pieds touchant la terre, Cache sa tête dans les cieux?

C'est l'inconstante Renommée, Qui, sans cesse les yeux ouverts, Fait sa revue accoutumée Dans tous les coins de l'univers;

Toujours vaine, toujours errante, Et messagère indifférente Des vérités et de l'erreur, Sa voix, en merveille féconde, Va, chez tous les peuples du monde, Semer le bruit et la terreur.

Jean-Baptiste ROUSSEAU

Entre Canadiens de bonne volonté

Donnons à la Croix-Rouge

PAR EUGENE L'HEUREUX

La campagne en faveur de la Croix-Rouge bat son plein. Il faut en faire un grand succès. La Croix-Rouge est à la fois une œuvre de paix et de guerre.

Œuvre de paix, en ce qu'elle accomplit certaines de ses œuvres phériques tropiques en temps de paix aussi bien que durant les conflits sanglants, et en ce que, même durant la guerre, elle exerce son apostolat de charité dans les régions les plus paisibles comme sur les champs de bataille et dans les pays libérés.

Œuvre de guerre aussi, parce que les luttes sanglantes que se livrent les peuples fournissent à la Croix-Rouge la principale occasion de servir l'humanité souffrante. Quelles que soient ses opinions sur la guerre, on doit avoir une juste affection pour la Croix-Rouge, car il n'existe pas beaucoup d'œuvres plus sympathiques dans le monde.

La Croix-Rouge est incontestablement l'un des produits les plus édifiants du Christianisme. Le Christ n'a malheureusement pas toujours été compris dans son enseignement de la charité, et le sang d'un Christ qui a versé une générosité toute divine sur le Calvaire n'a pas universellement germé, ainsi qu'il l'aurait voulu, en œuvres d'amour.

On trouve cependant sur la terre, dix-neuf siècles après le passage de l'Homme-Dieu, une reconfortante floraison d'œuvres charitables, qui ne seraient jamais nées sans les enseignements d'amour et de charité distribués par le Christ et les continuateurs de son œuvre ici-bas.

La Croix-Rouge figure parmi ces œuvres d'inspiration chrétienne. Voilà pourquoi elle est si digne de notre sollicitude et de notre aide.

C'est 22.250.000 que la Croix-Rouge demande à la population de notre province au cours de la présente campagne. Soit un peu moins d'une piastre par personne en moyenne.

Mais comme les enfants et un grand nombre de personnes sont incapables de souscrire, il faut bien compter sur la générosité des riches et des gens simplement à l'aise.

Chacun de nous donnera selon ses moyens, en aidant ainsi à quelconque service des dispositions à l'égard de la Croix-Rouge, s'il était l'un de ces infortunés blessés que seule peut sauver une transfusion de sang, s'il était prisonnier dans un camp ennemi, s'il était couché sur un lit d'hôpital très loin de tous les siens, s'il bénéficiait des œuvres charitables de la Croix-Rouge à la suite de quelque incendie dévastateur, etc.

La seule œuvre d'assistance aux prisonniers de guerre devrait suffire à stimuler notre générosité envers la Croix-Rouge. Il existe au Canada six centres d'emballage d'oussons chirurgicaux, 140.000 colis contenant du beurre, de la viande en conserves, du fromage, du raisin, des sardines, du saumon, du thé, du café, du sucre, du chocolat, du sel, du poivre, des biscuits, du lait en poudre et du savon. Chacun de ces colis distribués gratuitement coûte \$275. Autant que possible la Croix-Rouge envoie un colis par semaine à chacun de nos prisonniers qu'elle a pu retrouver et qui sont toujours extrêmement heureux de voir s'ajouter cette nourriture à la très maigre pitance reçue de l'autorité ennemie. Le R. P. Eustache Gagnon, d'ailleurs, prisonnier des Allemands, ont affirmé que, sans les dons de la Croix-Rouge, ils seraient morts de faim.

La Croix-Rouge rend souvent possible la correspondance entre le prisonnier de guerre et sa famille. Elle organise la visite et l'approvisionnement des hôpitaux; elle distribue des vêtements aux civils, elle rend de multiples services aux soldats dans les camps et sur la ligne de feu.

Combien de milliers de grands blessés doivent la vie à la Croix-Rouge, qui leur a transfusé du sang humain recueilli d'un généreux donneur de sang grâce aux cliniques installées dans nos principales villes canadiennes? L'objectif de la Croix-Rouge canadienne est de 20.000 prêts de sang par semaine.

Il serait trop long d'énumérer ici tous les services rendus par la Croix-Rouge aux victimes de la guerre. Nous croyons en avoir dit suffisamment pour amener nos concitoyens qui profitent paisiblement ici de tout l'héroïsme déployé sur les champs de bataille, à dénouer généreusement les cordons de leur bourse en faveur de ceux qui souffrent véritablement de la guerre. Quel le leur de notre jeunesse pousse la charité jusqu'à endurer, le sourire aux lèvres, les plus grandes souffrances de la guerre, avec la mort comme couronnement dans un grand nombre de cas, comment pouvons-nous refuser notre aide à la Croix-Rouge, qui s'applique à pallier les souffrances de tous ces héros qui nous protègent contre l'agression ennemie?

La Croix-Rouge accomplit des œuvres tellement sympathiques et tellement nécessaires que, loin d'atténuer son passage à nos portes, nous devons courir lui donner une souscription proportionnée à nos moyens, au risque même d'avoir à restreindre un peu la vie très confortable qui est la nôtre en cette époque d'expansion universelle.

— Dans l'ancienne Rome, acheter les aliments pour le repas de la famille était considéré un travail d'homme.

LINIMENT SLOAN

POUR SOULAGER PLUS VITE LES ENTORSES, COURBATURES ET AUTRES DOULEURS!

Ceux qui firent notre pays.

Joseph Levasseur Borgia

Joseph Levasseur-Borgia prend place dans la galerie des patriotes, dont le travail et les luttas opiniâtres ont assuré aux Canadiens français la reconnaissance de leurs droits. Il naquit à Québec, le 6 janvier 1773, de Louis Levasseur-Borgia et de Marie-Anne Trudel. Il obtint, le 17 juillet 1800, son entrée au Barreau de Québec. La politique l'attira bientôt et il posa sa candidature, en 1805, contre M. M. Perreault et Blackwood; ce dernier l'emporta.

Borgia ne se découragea pas. Il fonda à quelques autres jeunes patriotes et fonda le CANADIEN, dont le premier numéro parut le 22 novembre 1806. Le gouverneur Craig s'acharna bientôt sur ces vaillants lutteurs. En 1809, il perdit son grade de milice. Aussitôt, les électeurs de Cornwallis le choisirent comme leur député; il les représenta jusqu'en 1820, alors qu'il refusa de poser sa candidature.

Dans l'intervalle, le 1er mars 1810, il avait été arrêté ainsi que MM. Bédard, Blanchet et Taschereau. Au cours du mois de juillet de la même année, Borgia fut relâché pour cause de maladie. Le gouverneur Prevost se montra conciliant à l'égard des Canadiens français. En 1824, il redonna son grade à Borgia. La même année, ce dernier devint de nouveau député de Cornwallis et conserva ce poste jusqu'en 1830.

"M. Borgia, raconte Philippe Aubert de Gaspé, était désintéressé, généreux et d'une délicatesse de sentiments remarquables. Honneur à sa mémoire! Une larme sur les malheurs de ses vieux jours."

M. Borgia mourut à Québec, le 27 juin 1839.

Transactions Immobilières

Actes de vente enregistrés au Bureau d'Enregistrement de Sherbrooke durant la semaine finissant le 10 mars 1945:

Edward B. Worthington à P.-E. Fortier et Rodrigue Desnoyers, du résidu lots 46 et 47 quartier Nord. Le Club de Raquette Tugue Rouge Incorporé à La Calise Populaire Sociale de Sherbrooke, de ptes lots 15a rang 7 Ascot.

Wm. John Thompson et al à Cité de Sherbrooke du lot 1444-209 quartier Sud. Prix \$5.500.

Charles Rogeau à Emilien Lebel de pte lot 729 quartier Est. Prix \$150.00.

Alfred Bolduc à Alcide Bolduc des lots 7-7, 8-7, 1-2 S. lots 7-6 et 8-6 quartier Sud.

Succ. Mme Phydime Tremblay à Alfred Roy de pte lot 424-8 quartier Est.

Amédée Garand à Delphis Garand de pte lot 13a rang 8 Ascot.

Mme Ferdinand Labonté à Alphonse Bergeron du lot 160-48 rang 9 Ascot.

Samuel Fabi à Fabi et Fils, Lbée, de pte lot 1239 quartier Sud. Prix \$4.000.

Joseph Dziel à Antonio Desrochers de 1-2 S. lot 760 quartier Est.

Albert Bédard et Mlle Laura Bédard à Oscar Dupré du lot 396-10 quartier Est.

Le shérif du district de St-François à J. Armand Langlois du lot 648-2 Orford.

Sherbrooke Real Estate Co à Edmond Parny du lot 1494-211 quartier Sud.

Très pauvre: car la politique n'était pas autrefois comme aujourd'hui le chemin qui conduit à la fortune!"

M. Borgia mourut à Québec, le 27 juin 1839.

G.-C. George et al à C.-H. George des droits du lot 1A rang 4 et 1d rang 3 Ascot.

St-Aubin Manseau à Honoré Dupuis de 1-2 N lot 674 Orford. Prix \$1.775.

Francis Larkin à J.-A. Cadorette du lot 27-14 quartier Nord. Prix \$10.000.

Aurélien Noël à J.-P. Audet des lots 80-12 et 80-11-6 quartier Nord. Prix \$700.

Mme Raoul Lescapart à Mme Cicéphas Cyr des lots 729-483 et 484 quartier Est. Prix \$1.075.

Wilfrid Dussault, père, à Roland Lafleur du lot 733-64 quartier Est. Prix \$400.

Clovis Lemieux à Stanislas Carrier de source aux lots 18a rang 6 Compton.

Mme Xavier Vanasse à J.-B. Laprise du lot 729-49 et pte 729-50 quartier Est.

M. l'abbé H. A. Vallières à J.-L. Doyon des lots 66-13 et 24; 77-21 et 22 quartier Nord.

Succ. Simion Daigle à J.-E. Devault de pte lot 518 Orford.

Mme M. F. Thompson à Paul Desruisseaux de ptes lots 1-230 quartier Centre.

Roméo Désiote à Mme C.-E. Beaudette, du lot 1494-95 quartier Sud.

E.-R. Armstrong au directeur "Veteran's Land Act", de ptes lots 169 Orford. Prix \$2.000.

Albert Leblanc à Wilfrid Raymond du lot 7-174 quartier Sud. Prix \$1.775.

T. W. Saunders à H.-L. Hunting des lots 356-93 et 94 Lennoxville. Prix \$7.000.

Ossias Rivard à Alfred Archambault des lots 1032 et 1041 Orford. Prix \$3.500.

Mme Joseph Turgeon et vir à Lionel Turgeon de pte lot 10b rang 11 Ascot.

Lionel Turgeon à Joseph Grondin de pte lot 10b rang 11 Ascot.

Edouard Ruel à Mlle Fabiola Pinsonneault du lot 1405 quartier Sud. Prix \$7.700.



DORMEZ SANS TOUSSER!
Prenez la **BUCKLEY'S MIXTURE**
Le Remède pour la Toux et le Rhume se vendant le plus au Canada.

Wilfrid Grégoire à Mozart Leblanc du lot 69-4 Orford.

G. M. Pender à Antonio Charland des lots 20c et 21b rang 7 Compton. Prix \$3.250.

DÉMANGEAISON asthme, rhume, toux, etc.

Une bouteille de 36c chez les pharmaciens pour consultation, au votre argent remis.

LES MAINS, SUPPLIANTS
ils implorent votre aide

DES millions d'innocentes victimes de la guerre sont privées de nourriture, de ligne, et de soins médicaux appropriés.

En collaboration avec la Croix Rouge, nous sollicitons des fonds pour envoyer des secours requis d'urgence par nos malheureux compatriotes — secours qui sauveront le corps et ranimeront l'espoir dans les coeurs angoissés.

Il n'existe pour vous qu'un seul véritable moyen de témoigner votre sympathie à l'égard de ces affligés: une contribution généreuse à la Croix Rouge. Leur détresse est si grande que nous ne pouvons restés sourds à leur prière.

DONNEZ A LA CROIX ROUGE ET GENEREUSEMENT

LA FEDERATION CANADIENNE DES FONDS DE SECOURS AUX NATIONS UNIES

BUREAU-CHEF - 130, RUE QUEEN, OTTAWA

M. William M. Birk, L.L.D., Président L'honorable Thomas Vren, C.R., Vice-président
M. Lawrence J. Burpee, Secrétaire-trésorier

Inscrit sous la Loi sur les Secours de Guerre
Ministère des Services Nationaux de Guerre

Kayser et bijouterie Perrault en tête de la Ligue de la Cité

Le Kayser et la bijouterie Jean-Paul Perrault ont terminé la saison régulière de la Ligue de la Cité sur un pied d'égalité en tête du classement ayant tous deux remporté 30 victoires au cours de la saison, mais les titulaires de la rue Frontenac ont obtenu l'avantage sur leurs rivaux au point de vue des points enregistres, ayant une avance de près de 1,000 sur la bijouterie Perrault, avec 46,139 comparativement à 45,151 pour Perrault.

Le magasin Fashion Craft suit de près, selon les statistiques que nous a fournies le secrétaire Jean-Marc St-Cyr, n'ayant gagné qu'une partie de moins que les deux meneurs, soit 49, et n'étant dépassé par la bijouterie Perrault que par 12 points; le Patinoire Lunch est quatrième avec 48 victoires et 45,370 points.

Les huit premiers clubs du classement du circuit Gerry Mathieu prendront part aux éliminatoires, chaque série étant de

deux rencontres de trois parties chacune; le Kayser fera face à la bijouterie Guertin; la bijouterie Perrault jouera contre le S. Rubin; le magasin Fashion Craft se mesurera au East-Sherbrooke Lunch et le Patinoire Lunch rencontrera le Restaurant Pat Bergeron.

Au cours du dernier programme régulier de la Ligue de la Cité, le Kayser a remporté presque tous les honneurs, blanchissant l'East-Sherbrooke Lunch par 3-0, en plus de rouler le plus haut total de la soirée avec 2,391 points et le plus fort simple avec 801 points, à la troisième partie.

De plus, dans les scores individuels, R. Gosselin, du Kayser, partage avec P.-E. Collin, du magasin Fashion Craft, l'honneur d'avoir obtenu le plus fort triple, ces deux joueurs ayant roulé un total de 522 chacun; Gosselin a également le plus fort simple, une "lignée" de 221, à la deuxième partie.

C'est également à un joueur du Kayser, Valmore Morin, que revient l'honneur d'avoir conservé la plus forte moyenne de toute la ligue durant l'année, soit une moyenne de 150.28 points par partie.

Le Kayser est passé en première place en profitant de la défaite de la bijouterie Perrault qui a succombé par 2-1 devant le Restaurant Pat Bergeron; le Patinoire Lunch a battu le Canadian Ingersoll Rand par 2-1; la bijouterie Guertin s'est vue attribuer une victoire automatique de 3-0.

Au cours du dernier programme, vingt-huit joueurs ont obtenu des scores supérieurs à 400; ce sont: Paul-Emile Collin, 522; Raymond Gosselin, 522; Valmore Morin, 516; Jack Baker, 496; Normand Blodreau, 492; Armand Bouguignon, 480; Roméo Perron, 478; Eddy Boldue, 474; Fernand Pépin, 464; Maurice Rheaume, 462; Robert Fontaine, 459; Phil Marcoux, 456; H. Lessard, 443; Emile Houde, 439; Roméo Lemieux, 439; Léo Loubier, 437; Lucien Grégoire, 434; Fred Goyette, 433; Alphonse Dube, 432; René Provancher, 432; Arthur Guillemette, 421; Oliver Roy, 423; Maurice Theriault, 422; J. Theriault,



Gérard Côté s'entraîne — Le sergent Gérard CÔTÉ, trois fois vainqueur du fameux marathon de Boston et champion de la N.A.A.A., venait de terminer sa course d'entraînement quotidienne de 20 milles, dans le sud de l'Angleterre, quand il fut accueilli par le capitaine Gilles Tanguay, dont l'épouse et le fils âgé de deux ans et demi, demeurent à Sillery, Qué. Le champion de la course à pied de St-Hyacinthe, qui abandonna ce sport en septembre dernier, a repris ses pratiques à la mi-janvier dans la campagne anglaise en vue du marathon du Royaume-Uni, qui sera disputé en juin. Mme Côté et ses deux fillettes, Ariette et Danielle, demeurent à 1456, rue de LaSalle, Montréal, et elles ont confiance que le nom de Gérard Côté sera à l'honneur et viraux une fois de plus sur la liste des champions.

(Photo Armée canadienne outre-mer)

417; Babe Gingras, 414; Léo Côté, 413; Gérard Jean, 404; Léonard Boutin, 401.	Totaux	659 684 769-2133
RESTAURANT PAT. BERGERON (21)	DELVIDERE SERVICE STATION (1)	
H. Lessard	H. Bernier	119 94 99-812
J. Theriault	G. Lussier	89 122 93-286
L.-F. Desautel	L. Dube	135 102 119-356
R. Fontaine	C. Kirouac	105 125 126-356
G. Roy	F. Pépin	125 169 170-464
Totaux	Totaux	564 612 697-1783
417; Babe Gingras, 414; Léo Côté, 413; Gérard Jean, 404; Léonard Boutin, 401.	MAGASIN FASHION CRAFT (5)	
RESTAURANT PAT. BERGERON (21)	R. Houde	161 131 141-376
H. Lessard	J.-M. St-Cyr	139 121 114-376
J. Theriault	P.-E. Collin	173 180 169-522
L.-F. Desautel	M. Gosselin	103 144 99-346
R. Fontaine	L. Loubier	123 184 130-487
G. Roy	Totaux	699 776 653-2119
Totaux	E. RUBIN LTD. (6)	
417; Babe Gingras, 414; Léo Côté, 413; Gérard Jean, 404; Léonard Boutin, 401.	M. Simard	127 126 137-350
RESTAURANT PAT. BERGERON (21)	P. Lessard	136 105 94-320
H. Lessard	H. Marcoux	124 102 128-394
J. Theriault	G. Lohard	144 92 113-349
L.-F. Desautel	R. Perron	130 126 130-476
R. Fontaine	Totaux	687 617 631-1935
G. Roy	KAYSER (5)	
Totaux	V. Morin	149 162 216-616
417; Babe Gingras, 414; Léo Côté, 413; Gérard Jean, 404; Léonard Boutin, 401.	N. Blodreau	136 145 161-497
RESTAURANT PAT. BERGERON (21)	H. Marcoux	124 102 128-394
H. Lessard	R. Gosselin	137 121 144-404
J. Theriault	A. Bouguignon	113 135 114-480
L.-F. Desautel	Totaux	799 701 801-2361
R. Fontaine	EAST SHERBROOKE LUNCH (6)	
G. Roy	A. Lessard	158 108 102-349
Totaux	R. Gingras	167 118 134-414
417; Babe Gingras, 414; Léo Côté, 413; Gérard Jean, 404; Léonard Boutin, 401.	M. Blodreau	136 145 161-497
RESTAURANT PAT. BERGERON (21)	R. Lemieux	192 110 137-439
H. Lessard	Jack Baker	150 166 153-498
J. Theriault	Totaux	716 729 648-2085
L.-F. Desautel	CAN. INGERSOLL RAND (1)	
R. Fontaine	E. Lemieux	192 109 127-338
G. Roy	A. Morin	174 134 125-374
Totaux	M. Blodreau	136 145 161-497
417; Babe Gingras, 414; Léo Côté, 413; Gérard Jean, 404; Léonard Boutin, 401.	L. Boutin	151 96 124-401
RESTAURANT PAT. BERGERON (21)	L. Tessier	111 132 97-349
H. Lessard	Totaux	390 371 429-1780
J. Theriault	KING GEORGE HOTEL (2)	
L.-F. Desautel	P. Fournier	138 128 108-389
R. Fontaine	P. Perrault	81 119 123-323
G. Roy	F. Goyette	164 142 137-433
Totaux	G. Jean	133 131 140-404
417; Babe Gingras, 414; Léo Côté, 413; Gérard Jean, 404; Léonard Boutin, 401.	C. Gauthier	117 140 124-396
RESTAURANT PAT. BERGERON (21)	Totaux	628 615 625-1925
H. Lessard	BIJOUTERIE GUERTIN (5)	
J. Theriault	R. Guertin	155 169 113-379
L.-F. Desautel	Perrault	129 129 126-381
R. Fontaine	L. Grigore	133 155 148-434
G. Roy	M. Theriault	110 127 125-425
Totaux	M. Jacques	117 134 111-366
417; Babe Gingras, 414; Léo Côté, 413; Gérard Jean, 404; Léonard Boutin, 401.	Totaux	704 670 698-1982

Valleyfield en finale de la Ligue Interprovinciale

SHAWINGAN-FALLS, 14. — Les Braves de Valleyfield sont passés en finale des éliminatoires de la Ligue Interprovinciale, hier soir, en infligeant une défaite de 5-3 aux Cataractes de Shawingam-Falls, ici, et remporteront maintenant les Flyers de Cornwall dans une autre série de quatre de sept pour décider du championnat du circuit.

C'était la sixième partie de cette semi-finale, les Cataractes ayant égalisé la série à deux reprises avant de subir deux défaites consécutives qui les éliminèrent de la course au championnat.

La lutte a été corsée du commencement à la fin, hier soir, et les Cataractes ont égalisé le compte à trois reprises avant de s'avouer vaincus devant deux buts des Braves comptés dans les cinq dernières minutes de la troisième période.

H. Carnegie, de Shawingam-Falls, et Gordie Deillon, des Braves, comptèrent chacun un point, à la première période, et Gérard Plamondon donna l'avantage aux visiteurs avec le seul but de la deuxième période. Ovide Carnegie égalisa le compte une fois de plus, dès le commencement de la période finale, mais Vinet redonna l'avantage à Valleyfield, quelques minutes plus tard.

Au milieu de la période, McIntyre égalisa une troisième fois et Campeau et Joannette enregistrèrent les deux buts décisifs de la partie dans les quatre dernières minutes de jeu.

Valleyfield	Shawingam-Falls
Laessle	Cotnam
Poisson	Desjardins
Anderson	Arand
Joannette	H. Carnegie
Roy	O. Carnegie
Vinet	McIntyre
Valleyfield, substitués:	Plamondon,
Campeau, Drillon, Connolly,	Shawingam-Falls, substitués: Tremblay,
Williamson, Paquette, Lupien,	Bellemare.
Arbitres: Mullins et Murray.	

Gracie devance Walton chez les compteurs de la Ligue Américaine

NEW-HAVEN, 14. — Après avoir menacé son coéquipier Bob Walton depuis plusieurs semaines, Bob Gracie, des Hornets de Pittsburgh, est aujourd'hui le premier compteuse de la Ligue Américaine avec un total de 91 points, soit 38 buts et 53 assists. Une excellente semaine de travail a permis à Gracie de devancer Walton, Gracie en effet, a compté quatre buts et trois assists depuis l'émulsion des dernières statistiques du circuit Podoloff, soit depuis huit jours, tandis que Walton n'a dû se contenter de deux buts et de deux assists.

Walton a deux points de moins que Gracie, en 2e place, et ces deux compteurs de Gracie semblent être une forte avance car il ne reste que trois jouées à jouer aux Hornets. Il semble donc que Gracie sera celui qui remportera le championnat des compteurs de la Ligue Américaine.

Pete Besore, du même club, est toujours le vaincu du circuit; il a purgé huit minutes de punitions depuis une semaine et son total de minutes passées au cahot est maintenant de 98 minutes, soit huit de plus que son plus proche rival, le rude Fred Kane des Capitales d'Indianapolis.

Gracie, Pittsburgh	38 53 91
Walton, Cleveland	36 33 86
Burlington, Cleveland	28 26 84
Trudel, Cleveland	38 45 84
Cunningham, Clev.	35 45 80

PROFITEZ DU NOUVEAU PLAN DE PRÊTS CAMPBELL

Tout prêt bénéficie d'une assurance-vie sans frais supplémentaires pour vous. Advenant votre décès, une importante compagnie d'assurance canadienne se charge de régler tout solde dû. De nouveaux taux réduits vous permettent d'emprunter \$175 remboursables en 12 mensualités de \$16.29. Pas besoin d'endosseurs. Le remboursement d'un emprunt dépassant \$300, peut s'échelonner sur 20 mois et, s'il dépasse \$500, sur 24 mois.

CAMPBELL FINANCE CORPORATION LIMITED

E. A. CARROLL, gérant local
26, rue Wellington Nord,
Sherbrooke, Qué. Tel. 2037.
Représentants à Niagara:
M. ETIENNE GERIN,
87, rue Main, Niagara, Tel. 706.

LES MENEURS
Classement — Canadiens, 36 gagnés, 7 perdus, 4 nuls, 76 points.
Points — Elmer Lach, Canadiens, 25 buts, 51 assists, 76 points.
Buts — Maurice Richard, Canadiens, 48.
Assists — Elmer Lach, Canadiens, 51.
Punitions — Pat Egan, Boston, 74 minutes.
Blanchissages — Frank McCool, Toronto; Mike Karakas, Chicago, 4.

Des boutons sensibles, remplis de pus, sont la cause de plusieurs maux

Si vous souffrez de boutons, vous savez comme ils rendent sensible, mal-en-train!
Ces boutons sont la preuve d'impureté dans votre système et, alors que vous croyez en être débarrassé, d'autres surgissent et prolongent votre malaise. Vous pouvez les éliminer, les nettoyer... mais d'autres surgissent toujours!
Afin d'éliminer ces boutons, vous devez purifier votre sang. Pour quoi alors ne pas employer ce bon vieux remède, les Burdock Blood Bitters. Donnez-lui l'occasion de montrer qu'il peut vous aider à éliminer ces boutons. Les milliers l'ont employé avec succès depuis plus de 60 ans. Pourquoi ne l'essayez-vous pas? Prix: \$1.00 la bouteille.
The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.



MOZART

96 WELLINGTON

où habiller les Jeunes pour le Printemps

MANTEAUX longs et courts
Fillettes 7 à 14x
\$14.95



Confection très soignée et coupes irréprochables dans les: donegal, tweeds, drap Polo, plaids, etc. Vos fillettes raffolent de ces manteaux tant ils sont jeunes et jolis. Tons de: beige, gris, vert, bleu, etc. Ceiles de vos fillettes qui désirent porter un manteau court à Pâques le trouveront à notre magasin dans un beau choix de nuances et styles.



Achetez maintenant alors que le choix est complet

MANTEAUX et CHAPEAUX

Fillettes 1 à 7 ans

\$7.95



Vos fillettes seront jolies à croquer avec ces jolis ensembles confectionnés avec soin d'élegants crêpes et drap polo. Coupes amples et ajustées. Nuances printanières de: beige, brun, vert, rose, rouge, bleu, etc. L'assortiment est complet, si vous visitez notre magasin cette semaine vous aurez plus de choix et plus de satisfaction.

PALETOTS et casquettes
Garçonnetts 1 à 7 ans
\$6.95

Un ensemble parfait qui habillera à ravir vos garçonnetts. Excellente confection de bon donegal dans un beau choix de modèles. Habillez vos jeunes cette semaine à ce prix d'économie.

PALETOTS
garçons 6 à 10 ans
\$9.95



COMPLETS
3 pièces
garçons 10 à 15 ans
\$15.95

Elégants complets à 2 pantalons longs ou à 1 long et 1 breeches. Confection soignée de tweeds d'importation ou domestique dans les textures unies ou mélangées de: brun, bleu, gris, etc. Le complet que vos grands garçons aimeront éternuer à Pâques.

Une valeur vraiment remarquable si on considère que ces paletots sont de tweeds et donegal de belle qualité et de coupes absolument parfaites. La plupart sont de coupes amples ce qui représente la plus récente nouveauté en paletots pour garçons.

MOZART LTÉE 96, WELLINGTON NORTH

La délivrance...

— SERA-CE LA VIE AUSSI ?

A mesure que la vague de guerre déferle à travers l'Europe, des milliers de malades et de faméliques demanderont à la Croix-Rouge des aliments, des vêtements, des médicaments... enfin la vie elle-même. Ce n'est là que l'une des oeuvres pour lesquelles la Croix-Rouge canadienne sollicite \$10,000,000 cette année.

Seule la Croix-Rouge peut faire oeuvre de Croix-Rouge — fournir des aliments aux prisonniers de guerre, des refuges aux orphelins de guerre sans foyer, des médicaments, des instruments de chirurgie et du matériel d'hôpital.

Le besoin grandit à mesure que la Victoire approche. Votre Croix-Rouge compte sur vos dollars.



Nos dollars sauveront des milliers de vies

En service actif

donnant des ailes aux morts



M. Duplessis expose son bill de radiodiffusion

QUÉBEC, 14. (du correspondant parlementaire de la "Tribune"). — Le premier ministre, l'hon. Maurice Duplessis, a présenté hier soir à la Chambre son bill autorisant la création d'un service provincial de radiodiffusion. Il a fait un long discours pour expliquer la nécessité de cette mesure et les moyens qu'il entendait prendre pour la réaliser. Le chef de l'opposition, l'hon. Adélard Godbout, se déclara en faveur du principe d'une radio provinciale, mais il s'opposa vigoureusement à accorder au premier ministre les pouvoirs extraordinaires qu'il demandait. Il suggéra au gouvernement la création d'une commission indépendante qui serait tenue au-dessus des contingences politiques. M. André Laurendeau, chef du Bloc populaire, fut du même avis. C'est lui qui ajourna le débat à 11 heures 30, hier soir.

L'hon. M. Duplessis

Le premier ministre fit d'abord un bref exposé de ce qu'il entendait faire et des raisons qui ont motivé sa décision de créer Radio-Québec.

DUPLESSIS: — "Le projet de loi comporte la création d'un système de radiodiffusion appartenant à la province et portant le nom de Radio-Québec. (App. à l'Assemblée.)

"Au cours de la campagne électorale, en 1942, en 1943 et en 1944, j'ai été particulièrement frappé par l'absence de radio provinciale. Le peuple n'a eu la possibilité de s'informer par la radio que par l'intermédiaire de stations étrangères ou de stations privées. C'est pourquoi j'ai décidé de créer une radio provinciale. Le projet de loi que je présente aujourd'hui a pour but de donner à la province un service de radiodiffusion. Cette mesure est l'accomplissement d'une promesse que j'ai faite au peuple."

"Le projet de loi a pour but de donner à la province un service de radiodiffusion. C'est pourquoi j'ai décidé de créer une radio provinciale. Le projet de loi que je présente aujourd'hui a pour but de donner à la province un service de radiodiffusion. Cette mesure est l'accomplissement d'une promesse que j'ai faite au peuple."

"Le projet de loi a pour but de donner à la province un service de radiodiffusion. C'est pourquoi j'ai décidé de créer une radio provinciale. Le projet de loi que je présente aujourd'hui a pour but de donner à la province un service de radiodiffusion. Cette mesure est l'accomplissement d'une promesse que j'ai faite au peuple."

féderale. D'ailleurs, la loi n'a d'effet que dans le domaine provincial. "Pourquoi n'aurions-nous pas une radio provinciale? Cela existe en Alberta et en Ontario. L'Etat de New-York et la ville de New-York ont leurs postes. On doit avoir le droit de diffuser la pensée française comme on le fait pour la pensée anglaise, saxonne et protestante."

"La Cour suprême et le Conseil privé ont déclaré que le droit de radio, la juridiction fédérale était exclusive. Ce jugement n'est pas aussi clair que ça. J'ai eu ces jugements et il en ressort que les provinces ont le droit de posséder des postes de radio. Les postes sont situés sur le sol de la province, sur des propriétés qui dépendent du droit civil."

"Certains journaux possèdent des stations de radio. Je ne suis pas propriétaire de la presse, mais je suis propriétaire de la presse. Je ne suis pas propriétaire de la presse, mais je suis propriétaire de la presse. Je ne suis pas propriétaire de la presse, mais je suis propriétaire de la presse."

"Le projet de loi a pour but de donner à la province un service de radiodiffusion. C'est pourquoi j'ai décidé de créer une radio provinciale. Le projet de loi que je présente aujourd'hui a pour but de donner à la province un service de radiodiffusion. Cette mesure est l'accomplissement d'une promesse que j'ai faite au peuple."

nouvelles sont souvent données d'une façon préjudiciable à la province de Québec. Je suis convaincu que l'échange des nouvelles ne peut que produire une véritable unité nationale, étayée sur la justice. Je ne puis accepter la centralisation de l'expression publique. Les activités de Radio-Québec seront donc publiques, l'activité de Radio-Québec sera donc bienfaisante au point de vue familial, national, social et même au point de vue commercial."

M. Duplessis reconnut au fédéral des droits en matière de radiodiffusion, mais il ajouta que les provinces ont des droits semblables. Il termina en citant Abraham Lincoln.

Le chef de l'opposition répondit au premier ministre sur le même ton, courtois et digne. M. GODBOUT: — "Je suis de l'avis du premier ministre, la radio est devenue un puissant moyen d'éducation. La province a-t-elle besoin d'être autorisée à fonder un poste de radio? Je le crois et je suis favorable au projet. Mais le fédéral ne peut nier. Les postes sont situés sur le sol de la province, sur des propriétés qui dépendent du droit civil."

"Le projet de loi a pour but de donner à la province un service de radiodiffusion. C'est pourquoi j'ai décidé de créer une radio provinciale. Le projet de loi que je présente aujourd'hui a pour but de donner à la province un service de radiodiffusion. Cette mesure est l'accomplissement d'une promesse que j'ai faite au peuple."

Long débat sur la taxation municipale et scolaire

QUÉBEC, 14. (Du correspondant parlementaire de la "Tribune"). — L'Assemblée législative a adopté rapidement, hier après-midi, deux projets de loi présentés par le secrétaire de la province, l'hon. Omer Côté, mais la discussion s'est prolongée quelque peu sur une mesure soumise par le ministre des Affaires municipales, l'hon. Bona Dussault, pour assurer une meilleure répartition des taxes municipales et scolaires.

L'opposition se déclara favorable au principe de ce projet qui prévoit la nomination d'un comité chargé de faire l'étude du problème. L'hon. Léon Casgrain et l'hon. M. Godbout émettent des doutes sur les bonnes intentions du gouvernement à ce sujet, rappelant que sous la première administration d'Union nationale, en 1937 d'abord, puis en 1938, deux commissions avaient été chargées de faire semblable travail. L'une d'elles fit un rapport qui fut encore dans les dossiers, l'autre ne donna pas signe de vie.

M. Dussault exposa la teneur du bill et le premier ministre Duplessis donna les explications, en chargeant de répondre lui-même aux critiques des membres de l'opposition libérale.

Le chef du Bloc populaire, M. André Laurendeau, et M. René Chalouit, député indépendant, faisaient valoir la mesure, mais en demandant au gouvernement de faire une application rapide et effective des conclusions du comité d'étude. M. Dussault répondit que l'on n'accordera plus de communications de taxes aux grandes compagnies, si ce n'est dans des cas tout à fait exceptionnels.

A six heures, M. Jos. Francoeur, député de Dorchester-Montréal, proposa l'ajournement du débat. Les deux bills de l'hon. Omer Côté n'étant pas contentieux, ils furent adoptés à peu près sans discussion. Le premier, qui porte le numéro 18, a pour objet de placer les écoles de colonisation sous l'autorité du Conseil de l'Instruction publique, tandis que le deuxième, le numéro 19, demande de placer sous la surveillance du département de l'Instruction publique, le programme d'études des écoles de réforme de la province.

M. René Chalouit, député de Québec-Comité, se leva au début de la séance, sur une question de privilège, pour protester sur la façon dont le gouvernement a évincé certains résidents du village de St-Jovite, en Abitibi. Il déclare que des maisons ont été renversées par des tracteurs et qu'il a reçu plusieurs lettres à ce sujet.

Le chef du Bloc populaire se dit convaincu de l'importance du projet et il estime que cette œuvre aurait dû être accomplie depuis longtemps. Il est enchanté que le principe en soit présenté, il est plus que sympathique. Il fait une longue dissertation sur l'affaire de Radio-Canada et affirme que Radio-Canada n'a pas toujours rempli sa mission à ce sujet.

M. Laurendeau a suivi les programmes de Radio-Canada et il affirme qu'à certaines heures, on ne reconnaissait pas la voix du Québec. On représentait fausement nos idées et cela c'est de la trahison. Il dit que certains programmes éducatifs étaient excellents, mais l'orientation générale témoignait d'une tendance à l'impérialisme.

Le chef du Bloc Populaire favorise la création d'une commission indépendante des partis politiques pour administrer le poste ou le réseau. Il continuera son argumentation à une prochaine séance.

Au début de la séance, la Chambre adopta en deuxième et troisième lecture, le bill de M. Bona Dussault sur la répartition des taxes municipales et scolaires. M. Jos. Francoeur, Valmore-Bienvenue et Maurice Hut de Montfort, qui ont présenté le projet, ont été félicités par le premier ministre, parlant au nom de son ministère des Affaires municipales, acceptant d'ailleurs son bill pour y inclure le chiffre des taxes municipales qui seront payés aux commissaires. Le président recevra \$5,000 par année, les membres \$5,000 et le secrétaire \$4,000. Cet amendement marque la première concession faite par l'opposition libérale depuis le début de la session.

Explications de l'hon. M. Bourque

Le ministre des Terres et Forêts, l'hon. M. Johnny Bourque, député de Sherbrooke, met les choses au point. Il explique à M. Dussault que l'implantement du village de Roc d'Or était occupé par des "squatters" à qui un jugement de la Cour supérieure avait ordonné de vider les lieux. Plusieurs ont refusé, alors que le gouvernement leur avait offert de les déloger à ses frais.

M. BOURQUE: — "Plus tard un autre jugement de la Cour supérieure ordonna la démolition des maisons. Ces personnes savaient que l'endroit devait être évacué. Il s'agissait d'une question de morale et nous agissons à la demande des autorités religieuses. Mon département a envoyé un ingénieur forestier très compétent surveiller l'entreprise et je suis sûr qu'il a procédé d'une façon très humanitaire."

M. DUPLESSIS: — "Cet endroit est connu sous un nom que les règlements parlementaires ne permettent pas de nommer. Disons qu'il s'agit d'un 'Red Light District'. Ce nom qualifie les activités quotidiennes d'une partie de la population. Ces gens empiètent sur les règles de la morale. Il s'agit de protéger les citoyens."

L'hon. Wilfrid Hamel, ancien ministre des Terres et Forêts dit à son tour que cette population n'était pas composée de colons. Je ne crois pas que ces gens aient lieu de se plaindre du traitement dont ils ont été l'objet, dit-il.

Le problème du logement

Le chef du Bloc populaire, M. Laurendeau, demanda ensuite au gouvernement s'il avait l'intention de faire quelque chose pour régler le problème aigu du logement en province de Québec.

M. DUPLESSIS: — "Ce problème est double. Il y a celui du logement et celui des taudis. Nous ne sommes au pouvoir que depuis quelques mois et nous ne pouvons tout faire. Les libéraux ont administré pendant 44 ans et ils ne sont pas plus avancés."

Le premier ministre ajoute que la question du logement doit être réglée par le fédéral. La solution immédiate est de construire plus de maisons, dit-il.

L'hon. M. Godbout dit à son tour que le premier ministre pourrait résoudre ce problème en utilisant les excellentes lois passées à ce sujet par l'Assemblée législative. A son avis, les responsabilités doivent être portées, dans cette affaire, conjointement par les conseils municipaux, par les gouvernements provinciaux et fédéraux.

M. CASGRAIN: — "Le projet de loi que le premier ministre a présenté hier soir est une mesure de morale et nous agissons à la demande des autorités religieuses. Mon département a envoyé un ingénieur forestier très compétent surveiller l'entreprise et je suis sûr qu'il a procédé d'une façon très humanitaire."

commissions nommées en 37 et 38 n'ont pas fait rapport. Il en sera peut-être de même avec ce comité. On veut tout simplement donner des précédents aux amis. La semaine dernière on abolissait une commission d'étude pour des raisons d'économie et cette semaine, le gouvernement veut en créer une nouvelle. Il n'est pas logique."

M. CASGRAIN se demande pourquoi on ne mentionne pas la caisse de traitement que l'on paiera aux membres du comité.

Il y a échange de points d'ordre et de réparties entre l'ancien procureur général et le nouveau. M. CASGRAIN: "Depuis le début de la session, chaque loi du gouvernement a coûté des millions. Nous retournerons sur la pente des déficits. Je mets le trésorier provincial en garde. Je jette le cri d'alarme pendant qu'il est encore temps."

Le député est rappelé à l'ordre par le président du comité, M. Maurice Thériault, à la demande du premier ministre.

Le premier ministre complète les explications fournies par son collègue des Affaires municipales. M. DUPLESSIS: "La loi comporte des avantages incalculables. On veut régler un des problèmes les plus aigus de l'heure. Depuis 1897 il y a eu accumulation d'impôts. On n'a pas apporté la solution voulue à l'établissement d'un système fiscal juste et équitable. Les petites propriétés en ont souffert. On augmentait leurs taxes alors qu'on accordait des exemptions et des commutations à de puissantes compagnies, ce qui a amené une situation déplorable. Il y a à peine 1 pour cent de propriétaires chez nous."

"Nous sommes contre la centralisation. Voilà pourquoi nous devons posséder les renseignements qui permettront à l'Assemblée législative de prendre les mesures nécessaires. A plusieurs endroits certaines industries bénéficient d'exemptions de taxes qualifiantes. Il y a à la fois un fonds considérable qui dort, qui pourrait être employé pour alléger le fardeau qui pèse sur la petite propriété, ce qui est nécessaire au point de vue social, national, économique et familial."

"Nous voulons que les cultivateurs aient leur maison à eux."

M. CASGRAIN: — "L'ancien ministre n'est pas sérieux." "J'ai fait mon éducation en face du premier ministre actuel, et c'était assez difficile d'être sérieux."

"L'Orateur, une des deux commissions nommées en 37 et 38 n'ont pas fait rapport. Il en sera peut-être de même avec ce comité. On veut tout simplement donner des précédents aux amis. La semaine dernière on abolissait une commission d'étude pour des raisons d'économie et cette semaine, le gouvernement veut en créer une nouvelle. Il n'est pas logique."

M. CASGRAIN: — "Le projet de loi que le premier ministre a présenté hier soir est une mesure de morale et nous agissons à la demande des autorités religieuses. Mon département a envoyé un ingénieur forestier très compétent surveiller l'entreprise et je suis sûr qu'il a procédé d'une façon très humanitaire."

Le premier ministre complète les explications fournies par son collègue des Affaires municipales. M. DUPLESSIS: "La loi comporte des avantages incalculables. On veut régler un des problèmes les plus aigus de l'heure. Depuis 1897 il y a eu accumulation d'impôts. On n'a pas apporté la solution voulue à l'établissement d'un système fiscal juste et équitable. Les petites propriétés en ont souffert. On augmentait leurs taxes alors qu'on accordait des exemptions et des commutations à de puissantes compagnies, ce qui a amené une situation déplorable. Il y a à peine 1 pour cent de propriétaires chez nous."

"Nous sommes contre la centralisation. Voilà pourquoi nous devons posséder les renseignements qui permettront à l'Assemblée législative de prendre les mesures nécessaires. A plusieurs endroits certaines industries bénéficient d'exemptions de taxes qualifiantes. Il y a à la fois un fonds considérable qui dort, qui pourrait être employé pour alléger le fardeau qui pèse sur la petite propriété, ce qui est nécessaire au point de vue social, national, économique et familial."

"Nous voulons que les cultivateurs aient leur maison à eux."

M. CASGRAIN: — "L'ancien ministre n'est pas sérieux." "J'ai fait mon éducation en face du premier ministre actuel, et c'était assez difficile d'être sérieux."

"L'Orateur, une des deux commissions nommées en 37 et 38 n'ont pas fait rapport. Il en sera peut-être de même avec ce comité. On veut tout simplement donner des précédents aux amis. La semaine dernière on abolissait une commission d'étude pour des raisons d'économie et cette semaine, le gouvernement veut en créer une nouvelle. Il n'est pas logique."

M. CASGRAIN: — "Le projet de loi que le premier ministre a présenté hier soir est une mesure de morale et nous agissons à la demande des autorités religieuses. Mon département a envoyé un ingénieur forestier très compétent surveiller l'entreprise et je suis sûr qu'il a procédé d'une façon très humanitaire."

M. CASGRAIN: — "Le projet de loi que le premier ministre a présenté hier soir est une mesure de morale et nous agissons à la demande des autorités religieuses. Mon département a envoyé un ingénieur forestier très compétent surveiller l'entreprise et je suis sûr qu'il a procédé d'une façon très humanitaire."

M. CASGRAIN: — "Le projet de loi que le premier ministre a présenté hier soir est une mesure de morale et nous agissons à la demande des autorités religieuses. Mon département a envoyé un ingénieur forestier très compétent surveiller l'entreprise et je suis sûr qu'il a procédé d'une façon très humanitaire."

M. CASGRAIN: — "Le projet de loi que le premier ministre a présenté hier soir est une mesure de morale et nous agissons à la demande des autorités religieuses. Mon département a envoyé un ingénieur forestier très compétent surveiller l'entreprise et je suis sûr qu'il a procédé d'une façon très humanitaire."

M. CASGRAIN: — "Le projet de loi que le premier ministre a présenté hier soir est une mesure de morale et nous agissons à la demande des autorités religieuses. Mon département a envoyé un ingénieur forestier très compétent surveiller l'entreprise et je suis sûr qu'il a procédé d'une façon très humanitaire."

Nous nommerons dans ce comité des amis du peuple." Le premier ministre dit incl. (A suivre en page 9)



UNE SAUCE VRAIMENT SAVOUREUSE

QUELQUES gouttes de Sauce H.P. sur la viande pendant qu'elle cuit en rehausseront le goût d'une façon surprenante. Ou bien, mettez dans la sauce et vous remarquerez immédiatement une grande différence dans le goût.

La Sauce H.P. est excellente avec les viandes, poisson, volaille, soupes, sauces, plats aux œufs et au fromage, salades et sandwichs. Elle est économique aussi parce que quelques gouttes de cette bonne sauce anglaise suffisent pour donner du goût à votre cuisine.

Si vous n'employez pas encore de Sauce H.P., faites-le pour régaler votre famille. Employez-en dans votre cuisine et à table. L'épicer de votre quartier en a. Achetez-en une bouteille aujourd'hui.

Le Condiment National

SAUCE HP

W.E. PATON
PlACEMENT de valeurs
SHERBROOKE, QUÉ.
Téléphone 2210 • 65 Rue Moore

Toute marchandise achetée à votre magasin Dominion est garantie être 100% satisfaisante.

C'EST L'HEURE DU CAFÉ MAXWELL HOUSE!



Quand de Bons Amis se rencontrent

CELLES des vieilles amitiés... gagnent en de nouvelles... en dégustant une délicieuse tasse de Maxwell House. Il y a quelque chose que l'on aime dans la saveur stimulante de ce merveilleux café qui possède TROIS caractéristiques.

D'abord, vient sa QUALITÉ EXCELLENTE. Le Maxwell House contient des cafés de choix de l'Amérique Latine. Chacun d'eux est choisi pour la qualité spéciale de sa saveur, de son arôme ou de sa force.

Puis, son MÉLANGE EXPERT — Une tradition Maxwell House. Il réunit ce qu'il y a de meilleur dans tous ces bons cafés pour en faire un mélange délicieux.

Et la TORRÉFACTION RADIANTE du Maxwell House retient tout l'arôme de ce café parce qu'elle torréfie chaque grain uniformément — jusqu'au centre.

Vu la triple qualité du Maxwell House — faites-en votre café habituel.

NOUVELLES BRÈVES de JOHN MANVILLE

Toi "comme neuf" après 30 ans.

Il est assez rare dans l'industrie de recevoir au bout de 30 ans, une lettre d'appréciation d'un client. Cependant la chose arrive assez souvent chez John-Manville. L'autre jour, par exemple, nous recevions une carte d'un propriétaire qui a des bardeaux d'amiante J-M sur le toit de sa maison depuis 1914. Il écrit: "Mes bardeaux d'amiante m'ont donné grande satisfaction. Il y a plus de trente ans qu'ils sont là et ils ont l'air encore tout neufs."

Voilà le service qu'on peut attendre des bardeaux Durabest John-Manville. Faits de fibrociment, ils sont à l'épreuve du feu et des intempéries et n'ont jamais besoin de coûteux entretiens. Obtenez le dépliant illustré sur les jolis bardeaux Durabest J-M pour les voir chez J.S. Mitchell, 72-80, rue Wellington Nord, Tél. 2300.

LE CHOIX DE LA RÉCOLTE
aux Dominion

CETTE SEMAINE
Gros 96
chacon 6c
4 pour 23c
Douz. 65c

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'À LA FERMETURE SAMEDI, 17 MARS

7 votre Magasin DOMINION

BLE D'INDE "KERNEL", bte 20 on. 13c			
Alymer, de choix			
Pruneaux séchés 1b 12c	Poires pour dessert 26 on. 13c		
Grosneur 40-50			
Tomates de choix 26 on. 12c	Blé d'Inde doré 2 btes 25c		
Alymer ou "Blue Bird"	"Idéal" de choix		
Viande en pâté bte 15c	Sandwich Spread pot 21c		
"Cordon Bleu" assortie 7 on.	"Hellman"		
Betteraves en dés bte 12c	Biscuits au soda bte 29c		
Alymer de choix 26 on.	David 2 lbs		
Macaroni assorti pqt 9c	Macaroni assorti pqt 9c		
Catelli, au lait	"Hirondelle"		
Nouilles aux œufs 2 pqt 27c	Macaroni assorti 3 sacs de 25c		
Catelli 12 on.	"Catelli"		
POULETS A ROTIR, de 5 à 7 lbs. 1b. 39c			
Poules à bouillir 4 à 5 lbs 32c	Devant d'agneau 1b 19c		
Bœuf de qualité commerciale de palette 1b 25c	Fesse de veau de lait 1b 27c		
Rôti de palette 1b 25c	Qualité de choix, complète ou filet de jarret.		
Filet d'Haddock 1b 35c	Filet de sole 1b 39c		
ORANGES "Sunkist", grosneur 252, douz. 39c			
"Sunkist", navel, sans pépins.			
Echalottes importées 3 pqt 25c	Carottes fraîches de Calif. 3 pqt 25c		
Laitue Iceberg 2 pommes 29c	Champignons frais bte 29c		
	Marque "Slack"		

JUTEUX PAMPLEMOUSSES

Toute marchandise achetée à votre magasin Dominion est garantie être 100% satisfaisante.

